

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION N° 15/2026

**M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative
portant virement de crédits de chapitre à chapitre**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 5217-10-6 ;

VU l'autorisation de l'Assemblée Délibérante autorisant le Maire à procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, dans les limites suivantes de 7,5% en Fonctionnement et en Investissement (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

VU la délibération n°20/2025 approuvant le budget primitif de la commune du Palais-sur-Vienne pour l'année 2025 ;

Considérant la nécessité de procéder à un mouvement de crédit entre le chapitre 16 article 1641 et le chapitre 041 article 204412 ;

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser le transfert des crédits suivants :

INVESTISSEMENT

Opération	Chap	Article	Libelles	DEPENSES	RECETTES
	16	1641	Emprunts	-127,00 €	
	041	204412	(Ordre) Bâtiments et installations	127,00 €	
TOTAL				0,00 €	0,00 €

ARTICLE 2 : il sera rendu compte de ces virements de crédit à la première réunion du Conseil Municipal qui suit cette décision.

ARTICLE 3 : le Directeur Général des Services de la Mairie du Palais sur Vienne est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publiée. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne

Fait en Mairie, le 11 Mars 2026
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 13/3/26
Publié le : 13/3/26



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 152026

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 11/03/2026

Objet : M57 - Fongibilité des crédits - Décision modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 13/03/2026

Agent de transmission : Audrey GACHE

Acte : DBU__00572__DM6__2025_scelle.xml

Annexes :

1 - 15-2026 DM6 Virement de crédit.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260311-152026-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/03/2026